

1940

EN EURE-ET-LOIR : CHAOS, SOUMISSION ET REFUS



14 LES PRÉMICES DE LA RÉSISTANCE

L'amertume de la défaite, l'installation allemande en Eure-et-Loir et les abus de l'occupant furent à l'origine des premiers actes de Résistance dans le département. Si l'appel radio du général de Gaulle exhortant à continuer la lutte (18 juin 1940) fut peu entendu, il trouva un écho auprès de plusieurs Euréliens qui choisirent de rejoindre les forces françaises libres à Londres, à l'instar de l'aviateur bonnevalais Jacques Lux. D'autres menèrent dès 1940 des actions qui procèdent de la même volonté de continuer le combat, comme les sabotages (portant sur les véhicules de l'armée allemande, les liaisons téléphoniques, les infrastructures), l'organisation d'évasions de prisonniers de guerre vers la zone libre ou encore l'assistance aux aviateurs britanniques. Les risques étaient énormes, les Allemands ayant assorti toute velléité de résistance de sévères représailles. D'autres actions furent davantage liées aux conditions d'occupation : refus d'obtempérer, distribution de tracts, graffitis et provocations furent souvent le fait de simples citoyens, tandis que les autorités purent manifester leur désaccord par une voie plus officielle. Certains maires prirent ainsi fermement position contre l'attitude des Allemands, jugeant qu'elle outrepassait ce que l'armistice leur permettait, mais le geste le plus fort demeure celui de Jean Moulin, qui subit la torture et se trancha la gorge plutôt que de signer un document accusant sans preuve des soldats coloniaux d'avoir commis des atrocités contre des civils au hameau de La Taye (17 juin 1940). Sans parler encore de mouvements organisés et coordonnés, l'année 1940 vit sans conteste l'émergence, du fait d'actes isolés, d'une Résistance en Eure-et-Loir, au fur et à mesure que se resserrait l'étau allemand sur le département comme sur le reste du pays.

^ Collision volontaire entre deux trains près de la gare de Chartres, 1940.
Arch. dép. Eure-et-Loir, 47 J 6 (fonds J.-J. François).

BEHERBERGUNG VON ENGLÄNDERN

VERORDNUNG

vom 13. Oktober 1940.

Wer Engländer beherbergt, hat diese bis zum 20. Oktober 1940 der nächsten Kommandantur der deutschen Wehrmacht anzumelden. Wer Engländer nach diesem Zeitpunkt weiterhin beherbergt, ohne sie angemeldet zu haben, wird erschossen.

Für den Oberbefehlshaber des Heeres:
Der Chef der Militärverwaltung in Frankreich.

HÉBERGEMENT DES ANGLAIS

ORDONNANCE

du 13 Octobre 1940.

Toute personne hébergeant des Anglais est tenue à les déclarer à la Kommandantur allemande la plus proche avant le 20 Octobre 1940. Les personnes qui, après cette date, continueront à héberger des Anglais sans les avoir déclarés, seront fusillées.

Pour le Commandant en chef de l'armée:
Le Chef de l'Administration militaire en France.

^ Ordonnance allemande punissant de mort l'assistance aux aviateurs anglais, 13 octobre 1940.
Arch. dép. Eure-et-Loir, 1 W 4.

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN, 1940

G. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE

< Affiche reproduisant l'appel du général De Gaulle, 18 juin 1940.
Arch. dép. Eure-et-Loir, 1 W 86.

Portrait de Jacques Lux > publié dans L'Echo républicain, 24-25 septembre 1994.

Arch. dép. Eure-et-Loir, 5 Num 46 11 (fonds Association des Amis de Bonneval).

Chartres-Champhol

L'aérodrome dédié au sous-lieutenant Jacques Lux

Une stèle est inaugurée aujourd'hui samedi à 11 heures sur l'aérodrome de Chartres-Champhol à la mémoire du sous-lieutenant Jacques Lux.

Cet aviateur bonnevalais, pilote de la France libre au 9^e escadron de la Royal Air Force, est mort le 7 décembre 1942 au-dessus de la Belgique aux commandes de son Spitfire. L'initiateur de cette démarche est Gilles Ropert, un dentiste de Bonneval qui a voulu porter un témoignage de reconnaissance à la résistance de la Grande-Bretagne en 1940. Le seul pays tenant bon face à l'Europe nazifiée et surtout à la résistance de la Royal Air Force.

ce. Gilles Ropert est fils d'aviateur militaire : « J'ai toujours entendu parler de Jacques Lux chez moi. C'était une famille amie ». On parle peu des Forces aériennes françaises libres. Ils étaient pourtant 287 aviateurs français à quitter le sol de France en 1940 pour s'engager dans la Royal Air Force. Et seulement 56 à la fin de la guerre, les autres, soit 80 % de l'effectif, ayant été tués ou faits prisonniers. Regroupés sous les ordres du général de Gaulle, ces aviateurs - dont Jacques Lux - ont évolué sur tous les fronts et se sont couverts de gloire depuis le Moyen-Orient à la Russie, en passant par l'Angleterre.



Le pilote de chasse Jacques Lux a donné sa vie pour la France. À l'aérodrome de Chartres-Champhol, une stèle est érigée à sa mémoire.